



Liminaire Solidaires Finances Publiques 76 au CSA FS du 10 Février 2023

Monsieur le Président,

Pouvez-vous nous confirmer que cette première formation spécialisée est ouverte avant lecture de notre liminaire ?

Le taux de participation, aux élections du 8 décembre dernier, de 70,27 % malgré les nombreux problèmes techniques, démontre une fois de plus l'attachement des agentes et agents de la DGFIP à la démocratie sociale et à un syndicalisme de proximité, force de propositions et combatif.

Cet esprit de combat est d'autant plus important que s'installent à compter de cette année 2023 les nouvelles instances issues de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, qui affaiblit les droits, les garanties des personnels et fragilise leur défense. La conception qu'elle emporte du dialogue social est très en deçà des urgences sociales, et démontre une fois encore que l'État employeur cherche, avant tout, à aseptiser les phases de discussions et de concertations, et à minimiser toutes formes de négociations sauf à les enfermer dans un carcan d'accord collectif.

La dite loi étant déjà structurante à bien des égards, notamment avec les lignes directrices de gestion, la DGAFP n'a pas jugé opportun de mettre à disposition tant aux administrations qu'aux élu.es que nous sommes, les outils permettant d'enclencher dès le 1^{er} janvier 2023 le bon fonctionnement des nouvelles instances.

Ainsi, l'annonce d'un projet type de règlement intérieur (RI) pour les CSA qui sera présenté en mars 2023 est tout simplement inacceptable.

Pour Solidaires Finances Publiques, la mise en place d'une nouvelle instance, et a fortiori le CSA FS, doit, quoi qu'il en soit et quoi qu'il en coûte, s'appuyer sur des règles et des pratiques plus favorables que celles qui émaneront du RI type de la DGAFP.

Nous estimons également qu'il est nécessaire que les pratiques qui antérieurement s'appliquaient dans les CHSCT demeurent. Ce sont des acquis qui ne doivent pas être perdus.

Dans tous les cas, Solidaires Finances Publiques, au plan local, mettra tout en œuvre pour faire vivre et avancer les revendications des agentes et agents de la DGFIP dans cette instance de dialogue social, et par tous les moyens que nous jugerons adaptés.

Cette année 2023 s'est engagée sous de bien tristes auspices, avec notamment les conséquences de la loi de finances, qui frappe une fois encore la DGFIP et notre direction en matière de suppressions d'emplois. Sur ce point, nous réaffirmons que pour Solidaires Finances Publiques aucune suppression d'emplois n'est légitime. C'est pour cette raison que nous n'avons pas participé au CSAL dédié car nous ne pouvons apporter le moindre crédit à votre vision destructurante et

mortifère de la DGFIP, de ses missions, de ses structures et des conditions de travail de ses agents et agentes.

Dès lors, la déclinaison actée par la Direction locale des suppressions d'emploi ne relève que de votre seule responsabilité, mais sachez que rien dans les faits, rien dans les réalités des services, rien dans l'exercice des missions, rien dans les attentes des usagers, rien dans les logiques de chaînes de travail, rien en matière d'amélioration des conditions de travail, ne justifie vos arbitrages.

Ainsi, pour 2023, Solidaires Finances Publiques poursuivra sa mission d'information et de sensibilisation des personnels afin de construire, avec elles et eux, les propositions et les rapports de force indispensables pour donner à la DGFIP tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement et au respect des droits et garanties des personnels. De plus, nous réaffirmerons l'importance, au regard de l'étendue et de la technicité de nos missions, de stopper les suppressions d'emplois, de recourir exclusivement à des recrutements par concours et non à des emplois contractualisés car précaires, à revaloriser significativement le régime indemnitaire de tous les agents, et ce en dehors de toute logique de mérite individuel. En effet, si depuis des années la DGFIP tient le choc face à toutes les charges qui lui incombent, c'est bien par la force de son collectif, et c'est ce collectif et donc l'ensemble des agents et des agentes qui doit être reconnu dans sa globalité.

Par ailleurs, Solidaires Finances Publiques tient à formuler quelques vœux complémentaires pour 2023 :

- tout d'abord, le renforcement des mesures de protection et de sécurité pour les personnels. Le drame du Bullecourt (62) est encore dans tous les esprits, et il doit guider les mesures devant nationalement et localement être prises pour assurer la protection de toutes et tous. Il y a quelques semaines, à nouveau, un agent d'accueil de la DRFIP Paris a été agressé sur son lieu de travail. Le temps du déni, le temps de la temporisation face à des agressions jugées parfois comme isolées ou « naturelles » est révolu. Il est de votre responsabilité de faire en sorte que tous les outils à la portée des agents (DUERP, fiches de signalement, RSST,...) soient pleinement mis en valeur, utilisés et exploités par ces derniers.
- Mais il faut également donner aux agents en charge de missions de contrôle, de recouvrement, d'accueil, les moyens de mener à bien leur mission. Il faut aussi au travers des mesures réglementaires, au regard de l'organisation des structures, vous assurer que les usagers ne soient pas « exaspérés » par l'absence de proximité des services publics et au cas particulier de services de la DGFIP. Ainsi, le réensemencement de nos territoires par des services publics DGFIP de proximité est une impérieuse nécessité. Et ne nous dites pas que les Maisons France Services et le NRP sont la solution : l'expérience a montré que ce n'était pas le cas.

Au plan local : Pour Solidaires Finances Publiques, la première des préconisations est de s'assurer de la diffusion et de l'appropriation effective des mesures et dispositifs existants indiqués ci-dessus et ce par tout moyen (un seul onglet spécifique sur Ulysse 76 regroupant tous les outils de prévention, livret d'accueil, formations régulières...).

Si les questions déontologiques semblent être une priorité en plein essor, la question des droits des agents et des agentes demeure secondaire. **Solidaires Finances Publiques** exige en conséquence que les agentes et les agents soient correctement informés de leurs droits. La défiance à l'égard des agents qui règne dans les services n'est pas propice à libérer leur parole sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'accueil pose déjà des problèmes en termes de condition de vie au travail des agents. En effet, la mise à mal des horaires variables que représente cette réforme pose des problèmes dans les services notamment pour les femmes qui sont majoritaires dans les services et qui en finissant si tout va bien à 16h30 ne peuvent pas aller chercher leurs enfants à la sortie des écoles. De plus, si certains n'ont pas le temps de manger – (c'est le cas d'une collègue qui est pourtant venue suite à sa permanence d'accueil passer son oral blanc pour le concours de c en b sans manger) d'autres n'ont aucun temps de pause pendant leur permanence d'accueil – nous demandons à ce que les planning tiennent compte d'un temps de pause matin et après midi pour chaque personne devant réaliser de l'accueil.

Nous ne pouvons conclure cette déclaration liminaire sans faire un focus particulier sur la réforme des retraites qui s'annonce. Alors que notre direction compte un grand nombre d'agents « potentiellement » concernés par les impacts négatifs (diminution des pensions, allongement de l'âge légal de départ à la retraite...) du projet du gouvernement, **Solidaires Finances Publiques 76**, avec l'ensemble des organisations syndicales du département et dans la dynamique nationale portée par nos organisations, s'inscrira pleinement dans le combat contre le projet de la nouvelle réforme des retraites. Les taux de grève sont importants notamment dans des services malmenés par vos politiques comme les services de publicité foncière, les SIP, les centres de contacts (pro et part), les services informatiques

Monsieur le Président, vous l'aurez compris Solidaires Finances Publiques 76 ne lâchera rien de ce qui a fait son identité, son authenticité. Nous continuerons plus que jamais en 2023 à nous mobiliser pour une DGFIP renforcée, reconnue, réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale et pour un monde meilleur, plus juste, plus humain, plus solidaire.

Vous voudrez bien annexer cette liminaire au PV.